

Saisie des biens mobiliers

Par lacheta, le 08/01/2008 à 13:36

Mon mari et moi sommes mariés sous le régime de la séparation de biens. aujourd'hui il a des problèmes avec sa Ste dont il est gérant majoritaire. un huissier est venus pour faire l'inventaire des biens mobiliers du foyer. Qu'advient-il des biens dons les factures sont établies au nom de Mr et Mme ? Quel en est le risque de saisie?